

Association Jeunes Parisiens de Paris
5, rue de l'Harmonie 75015 Paris
Déclarée à la Préfecture de Paris le 19 09 1991 sous le numéro 91/3083

Cotisation d'adhésion (à remettre à l'adhérent)

Reçue la somme de €, au titre de la cotisation 2011
Espèces Chèque

De M. Mme Mlle¹ : Nom Prénom
Adresse :

Ce versement donne à l'adhérent la qualité de
Membre¹ : Actif Bienfaiteur Autre

Fait en deux exemplaires à le .. / .. /

Le Président

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concerne.

✂-----

Association Jeunes Parisiens de Paris
5, rue de l'Harmonie 75015 Paris
Déclarée à la Préfecture de Paris le 19 09 1991 sous le numéro 91/3083

Bulletin d'adhésion (à conserver par l'association)

M. Mme Mlle¹ : Nom Prénom
Adresse :

Le cas échéant : tél.fixe/port. : E-mail :

Date d'adhésion : Durée de l'adhésion :

Cotisation acquittée :

L'adhérent reconnaît avoir pris connaissance de l'objet associatif, des statuts et du règlement intérieur, et déclare vouloir adhérer à l'association Jeunes Parisiens de Paris.

Fait en deux exemplaires à le .. / .. /

L'adhérent